

L'ethnicisation/racialisation des rapports interpersonnels

Piolat Michel

*Maître de Conférences en Psychologie
Laboratoire Psychologie de la Cognition, du Langage et des Emotions, (PSYcle)*

L'ethnicisation des rapports intergroupes et interpersonnels s'appuie, au niveau du fonctionnement psychique individuel, sur des processus de catégorisation sociale. Ces processus de catégorisation donnent lieu à des biais dans le traitement de l'information relative aux personnes et les travaux disponibles montrent que ces biais fonctionnent largement de façon automatique. D'autres travaux récents sur le développement des catégories sociales chez les jeunes enfants montrent, eux, que de telles catégories sont disponibles de façon très précoce comme des catégories essentialistes. Le rapprochement de ces deux courants de recherche ouvre un débat sur la fonction de ces processus mais aussi sur la difficulté à les contrôler, sachant que la catégorisation sociale est plus souvent stigmatisante que valorisante pour ceux qui en sont les cibles.

Le terme « ethnicisation » qui figure dans le titre de ce dossier, ne fait pas partie du vocabulaire de la psychologie. Mais il le pourrait ; il servirait alors, probable-

ment, à désigner les processus par lesquels la connaissance d'autrui et de soi-même, ainsi que l'interaction à autrui, sont influencées par la catégorisation ethnique des personnes. L'étude de l'ethnicisation s'inscrirait d'emblée dans le champ plus large de l'étude de la catégorisation sociale. Le même raisonnement pourrait être tenu à propos du terme « racialisation ». Et, de fait, les travaux des psychologues sur la catégorisation sociale utilisent souvent des tâches expérimentales de jugement dans lesquelles l'ethnicité ou la « race » i tiennent lieu de catégories sociales des cibles.

La plupart de ces travaux s'inscrivent dans le

*PSYcle, Université de Provence
Laboratoire Psychologie de la Cognition, du Langage et des Emotions,
UFR de Psychologie, Sciences de l'Education, 29 Avenue Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence, cedex
mpiolat@up.univ-aix.fr*

Mots-clefs : catégorisation sociale, développement de l'enfant, Hirschfeld, race, stéréotypes

courant d'étude de la cognition sociale, courant qui, vers la fin des années 1970, a importé en psychologie sociale le paradigme du traitement de l'information. Rappelons que vingt ans plus tôt la psychologie « scientifique » avait amorcé sa rupture avec le béhaviorisme et redéfini son objet: l'étude des processus de perception, de stockage, d'utilisation et de production de l'information, autrement dit des processus de connaissance, des processus cognitifs. Dans le domaine qui nous intéresse, cette « révolution » cognitive s'est traduite par un transfert des modèles théoriques, des méthodes d'investigation et aussi des questions de recherche de l'étu-

de de la catégorisation des objets, à l'étude de la catégorisation des personnes.

La catégorisation des personnes est une activité inhérente au traitement de l'information sociale. Le monde social est excessivement prolifique et complexe, les informations que chacun possède sur son environnement humain sont innombrables; cette masse de données n'est fonctionnellement gérable (stockage et récupération des informations) et exploitable (perception des personnes, interaction avec les personnes, jugement sur les personnes, etc.) que si elles sont organisées comme une base de connaissances. Un des formats (ce n'est pas le seul) de cette organisation cognitive est la structuration des informations en catégories de personnes. Il ne s'agit pas, on l'aura compris, des catégories sociales qu'utilisent les sociologues ou les statisticiens, mais de catégories cognitives, c'est-à-dire de modes mentaux de groupement des personnes.

Trois remarques à propos des travaux sur la catégorisation sociale.

- a) Ces travaux ont surtout été consacrés à la mise en évidence des biais (c'est-à-dire des traitements non strictement déterminés par la nature des informations disponibles mais induits par les propriétés du système cognitif) de catégorisation dans la perception des individus et des groupes, et à la mise à l'épreuve de différents modèles concernant le format ou la structure des catégories de personnes en mémoire à long terme.
- b) Dans ces travaux, la « race » ou l'ethnicité sont utilisées dans les tâches expérimentales comme des cas parmi d'autres de catégories sociales (sexe, profession, nationalité, etc.) sans prise en compte d'éventuelles spécificités de ces catégories.
- c) Enfin, une écrasante majorité de ces travaux concernent les adultes, et quand des enfants ou des adolescents sont les sujets de la recherche, c'est très rarement avec une perspective réellement développementale, c'est-à-dire pour rendre compte de la genèse, d'âge en âge, des processus de catégorisation ethnico-raciale.

Le présent texte est pour l'essentiel dans le prolongement de ces remarques. Il est organisé autour de l'idée suivante: à la lumière des connaissances disponibles, il est manifeste que

la catégorisation ethnico-raciale engendre des mécanismes de traitement de l'information sociale qui sont difficilement contrôlables (conscients et guidés) par les individus. Ces mécanismes ont été étudiés comme des biais sociocognitifs dans le traitement de l'information.

Biais relatifs à la connaissance d'autrui: le jeu des inférences

La cognition humaine repose sur l'inférence: elle comble l'information manquante et va au-delà de l'information disponible. De ce point de vue, la catégorisation sociale d'autrui est à l'œuvre dans deux directions.

Catégorisation inductive: sur la base d'indices parfois ténus (pensez à l'image que vous vous faites de quelqu'un que vous entendez pour la première fois au téléphone), nous assimilons autrui à des catégories de personnes connues de nous, nous comblons l'information manquante par des inférences; la machine à catégoriser une personne fonctionne d'autant plus qu'on connaît mal cette personne, c'est-à-dire qu'on est dépourvu d'informations sur ce qui la singularise, la distingue des autres; on recherche donc les caractéristiques que, par hypothèse, elle doit partager avec d'autres; c'est un processus d'assimilation cognitive automatique.

Catégorisation déductive: une personne étant assimilée à une catégorie, soit sur la base d'indices plus ou moins manifestes (« c'est un arabe »), soit par inférence (« d'après son nom, il doit être corse »), on a tendance à lui prêter les caractéristiques dont est doté le prototype de cette catégorie ou des exemplaires connus de nous. Si bien qu'à l'information individuante que l'on a sur cette personne (tel trait de personnalité, par exemple) sont associées de façon automatique les (ou des) caractéristiques catégorielles inférées, que ces caractéristiques concernent le comportement, ou la personnalité, le mode de vie, les opinions, etc. de la personne.

Dans le processus de connaissance d'une personne nouvelle, plusieurs étapes se succèdent,

dans lesquelles catégorisation inductive et déductive s'articulent (Fiske et Neuberg, 1990).

a) Lors du premier contact, catégorisation inductive et déductive fonctionnent de façon intensive : la personne est assimilée à un prototype catégoriel.

b) L'interaction avec la personne se prolongeant, il y a prise d'information sur ses caractéristiques individuantes. Cette prise d'information est sélective ; les indices compatibles avec la catégorisation initiale sont privilégiés par rapport à ceux qui ne lui correspondent pas (*biais de confirmation*).

c) Si des données individuantes saillantes sont peu compatibles avec la catégorisation initiale, des stratégies de recatégorisation sont enclenchées. Le *subtyping* (création d'une sous-catégorie) est une de ces stratégies : par exemple « Il boit de l'alcool... c'est un arabe mais qui n'est pas croyant... »

Ces mécanismes fonctionnent très bien dans les relations aux personnes dont certaines caractéristiques ethnico-raciales sont saillantes (nom, faciès, élément de vêtement, etc.)

Biais relatifs à la connaissance des groupes sociaux

Ces phénomènes concernent la perception des groupes ou les jugements sur certaines de leurs propriétés ; ils ont généralement été mis en évidence de façon expérimentale et chez l'adulte, les catégories ethnico-raciales (comme les catégories de sexe) ayant fréquemment servi. Voici un échantillon des biais les mieux établis (Leyens, Yzerbyt & Schadron, 1996).

Tendance à exagérer les différences intergroupes, et à surestimer les ressemblances intragroupes.

Le fait que des individus puissent être rapportés à des catégories différentes conduit à voir plus de différences psychologiques ou physiques entre eux que si les mêmes individus ne sont pas différenciés sur le plan catégoriel. La catégorisation, en homogénéisant un groupe, et en accentuant sa singularité, facilite l'affectation de traits communs aux membres de ce groupe. Cet effet est un des soubassements cognitifs du stéréotypage.

Tendance à juger qu'un groupe auquel on appartient (nous, endogroupe) est plus hétérogène qu'un groupe auquel on n'appartient pas (eux, exogroupe).

Les jugements des individus (fussent-ils des sujets expérimentaux) sur les groupes sont en partie liés à leur appartenance ou non à ces groupes. Nous avons tendance à considérer que les groupes auxquels nous n'appartenons pas (exogroupes), sont moins diversifiés que les groupes auxquels nous appartenons (endogroupes). Ce phénomène d'homogénéisation de l'exogroupe peut être interprété de deux façons. Selon une interprétation cognitive (ou informationnelle) nous connaissons mieux les individus des groupes auxquels nous appartenons et, de ce fait, nous avons plus d'information individuelle sur ces derniers, d'où le jugement de plus grande diversité. L'autre explication relève d'une approche en termes d'identité sociale : si, tout en s'affirmant membre d'un groupe, on veut sauvegarder sa « distinctivité », il est (psycho)logique de penser son propre groupe comme constitué d'individualités assez marquées.

Tendance à percevoir plus de différences (psychologiques, physiques...) entre les membres d'un groupe majoritaire qu'entre les membres d'un groupe minoritaire.

Les groupes sociaux ne sont pas des entités isolées ; dans la réalité sociale ils sont fréquemment reliés les uns aux autres par des rapports sociaux. Dans certains cas, il s'agit de rapports de domination (économique, politique, culturelle), deux groupes tirant de leur relation même le statut, pour l'un, de groupe dominant, pour l'autre, de groupe dominé. De nombreux travaux montrent que généralement les groupes dominants sont perçus comme plus hétérogènes (on y suppose plus de diversité interindividuelle) que les groupes dominés (« ils sont tous pareils »). C'est dire que le stéréotypage des membres des groupes dominés est plus intensif que celui des membres des groupes dominants. Cet effet s'applique tout particulièrement aux groupes ethniques en contact qui sont toujours dans des rapports de domination.

Asymétrie du jugement de similitude en fonction de l'appartenance de groupe.

Dans le cas de deux individus appartenant à deux groupes différents, dont l'un est dominant par rapport à l'autre, le « dominé » est jugé ressembler plus au « dominant » que l'inverse. En psychologie cognitive on sait que toute comparaison est orientée : deux objets étant comparés, on prend spontanément l'un des deux comme point de référence, auquel l'autre est rapporté. Plusieurs propriétés peuvent conférer à un objet son statut de point de référence spontané : quand les deux objets appartiennent à la même catégorie, c'est le plus prototypique des deux qui est pris comme point de référence. Dans le cas des rapports intergroupes, c'est la valeur de référence sociale que confère le statut de dominant à un des groupes qui explique le phénomène d'asymétrie évoqué ici. Dans la comparaison, le groupe dominant sert de point de référence, les autres groupes sont rapportés à lui et non l'inverse. Ce qui est dit des groupes s'applique aux membres réels ou supposés de ces groupes.

Tendance à favoriser le groupe auquel on appartient.

Le favoritisme à l'égard de son propre groupe au détriment des membres d'un autre groupe se vérifie généralement, y compris quand les groupes de référence sont très peu investis (paradigme du groupe minimal). Le simple fait de placer des gens dans une catégorie sur une base arbitraire (par exemple, dans une expérience, on vous dit que vous appartenez au groupe des « verts » et que d'autres participants appartiennent au groupe des « bleus ») se révèle suffisant pour susciter des comportements (jugements, allocation de ressources...) de discrimination à l'encontre de l'autre catégorie. Bien sûr, ce biais d'appartenance, qui se manifeste indépendamment de la nature des groupes, est encore accentué, quand les relations intergroupes sont conflictuelles où s'inscrivent dans un rapport de dominant à dominé.

Les biais de catégorisation qui viennent d'être évoqués fonctionnent de façon automatique et à l'insu des personnes ; ils ont été mis en évidence dans les jugements concernant toutes sortes

de catégories dont les catégories dites ethnico-raciales. Le paragraphe suivant concerne des recherches qui se sont développées essentiellement dans le champ de la catégorisation ethnico-raciale.

Les stéréotypes implicites des appartenances ethniques

Ce sous-titre est aussi celui d'un chapitre du livre de Chanouf (2004) sur les influences inconscientes. On le résumera ici en empruntant largement aux formulations de l'auteur. Devine (1989) a montré expérimentalement que chez l'adulte les stéréotypes raciaux sont activables de manière totalement inconsciente. Dans une de ses recherches, une liste de mots est présentée aux sujets (étudiants « blancs »), à raison de 80 millisecondes par mot ; à cette vitesse d'exposition sur un écran, les sujets ne peuvent pas lire les mots, il s'agit d'un amorçage subliminal. Deux conditions expérimentales ont été organisées. Dans l'une de ces conditions, 80% des mots de la liste étaient des termes (positifs et négatifs) liés au stéréotype du « noir » en vigueur à cette époque aux Etats-Unis, tels que : paresseux, athlète, jazz, Harlem, ghetto, basket-ball, etc., les autres mots étant neutres (sans rapport avec un stéréotype quelconque). Dans une autre condition expérimentale, seulement 20% des mots de la liste renvoyaient au stéréotype du « noir », les autres étant neutres. Puis chaque sujet était amené à donner son impression sur un individu-cible d'une ethnie indéterminée, décrit (dans un texte) d'une manière assez floue, permettant aussi bien de le juger comme agressif que comme non agressif. Les résultats montrent que la cible a été jugée plus hostile par les participants placés antérieurement en condition 80% de mots stéréotypiques du « noir » que par les sujets placés en condition 20%. Autrement dit, les sujets qui ont été exposés, à leur insu, au stéréotype du noir américain, ont interprété l'information sur une personne-cible assez floue de façon plus négative que les autres sujets. Le préjugé négatif associé au stéréotype du « noir » a été amorcé et a fonctionné en dehors de toute conscience.

Judd, Wittenbrink & Park (1999) ont confirmé l'existence de biais de préjudice raciaux agis-

sant de façon implicite chez les individus, « blancs » en l'occurrence, dans cette recherche; les associations stockées dans la mémoire à long terme sont largement négatives en ce qui concerne les « noirs » et largement positives en ce qui concerne les « blancs ». Ils ont aussi montré que l'automatisme et la force du préjudice implicite s'atténuent considérablement quand les temps de présentations des listes augmentent et que les mots inducteurs des stéréotypes peuvent être de mieux en mieux lus. La prise de conscience du stéréotype, chez les sujets confrontés à la liste 80%, atténue le phénomène de préjudice, les sujets contrôlant activement leurs réponses. Mais ces auteurs ont également mis en évidence que des différences individuelles existent dans l'activation de ces processus; ces différences tiennent au degré de racisme explicite des sujets, évalué sur la base de leurs réponses à des questionnaires d'attitudes à l'égard des « noirs ». En bref, il y a corrélation entre la force de l'attitude raciste explicite et la force du biais de préjudice implicite, même si, répétons-le, ce biais est présent chez tous les sujets à des degrés variables.

Ces différents biais ont été mis en évidence chez l'adulte, sans que la question de la psychogenèse des mécanismes de catégorisation ethnico-raciale soit réellement clarifiée. Cela tient au fait qu'en matière de genèse des catégories sociales chez l'enfant, une théorie dominante (théorie standard dans la suite de ce texte) apporte à cette question une réponse apparemment simple et applicable à toutes les catégories sociales. Or, cette théorie donne lieu à des débats depuis quelques années, précisément à propos de la catégorisation ethnico-raciale.

Le développement de la catégorisation sociale : la théorie standard

Comment les catégories sociales, dont nous venons d'évoquer le rôle dans les relations interpersonnelles, se construisent-elles sur le plan cognitif? Selon la théorie standard, l'enfant commence par percevoir des différences de caractéristiques physiques entre des individus; certaines de ces caractéristiques (par exemple le sexe ou la couleur de la peau) sont saillantes dans la perception qu'a le bébé de son environ-

nement social et tout particulièrement des personnes familières. A une deuxième étape, ces différences prennent valeur de critères de partition entre les personnes, sur la base de traits partagés par les uns et pas par les autres. Il s'agit d'un début de connaissance générique qui fait que, même chez une personne étrangère pour l'enfant, un tel trait (le sexe de la personne, par exemple) fait partie des attributs pertinents pour la régulation des comportements dans la relation à cette personne. A une troisième étape, l'enfant apprend de son entourage des étiquettes verbales pour désigner les personnes par cet attribut générique (les « messieurs », les « bébés », les « grands », les « filles », etc.). L'enfant a acquis un début de connaissance sur des « sortes de personnes », identifiables perceptivement et étiquetables par un mot intégré à son lexique. Il peut alors, lui-même, évoquer des « sortes de personnes », y compris à partir de critères non directement observables, ou à propos de groupes sans exemplaire connu de sa part (les « chinois »). Enfin, ces classes d'équivalence étant constituées, des contenus additionnels et génériques (concernant tous les membres de la catégorie) viendront enrichir la connaissance catégorielle des enfants. Ces contenus sont surtout largement transmis par les adultes, ou rencontrés dans les différentes représentations et les différents discours véhiculés sur les groupes humains dans une culture donnée (par exemple, par le biais de la télévision, dans nos cultures). On les appelle alors des stéréotypes. Ce stade est celui de la connaissance adulte des catégories sociales, le développement des capacités de catégorisation sociale s'accordant au développement cognitif général. Mais, s'agissant des catégories ethnico-raciales qui nous intéressent ici, chacun sait que la connaissance de sens commun va au-delà d'un ensemble de traits (stéréotypes) et constitue une ontologie. Dans la pensée de la plupart des adultes, la « race » est une entité essentialisée et naturalisée : il existe des « races » humaines qui présentent, entre elles, des différences de nature biologique, comme c'est le cas entre des espèces animales différentes. Les principes régissant la distinction entre espèces animales sont transférés, par analogie, à la distinction entre « races » humaines différentes : à chaque « race » ses caractéristiques ontologiques, son

unicité et son identité génétique. Pour résumer, les adultes ont en général une connaissance ontologique de la « race », reposant sur l'essentialisation biologique de cette différence entre les hommes. La théorie standard avance que si les jeunes enfants savent très tôt discriminer et catégoriser les individus de leur environnement en fonction de leur « race » (en fait couleur de la peau), ils n'acquièrent que tardivement et par enculturation, la représentation essentialiste que nous venons de prêter aux adultes, représentation qui implique un niveau élevé de conceptualisation.

Il se trouve que cette conception est remise en cause actuellement par certains chercheurs qui soutiennent que les enfants ont très tôt un véritable concept de « race » (proche de celui de l'adulte), largement indépendant de leur capacité à distinguer les individus en fonction de leur faciès ou à raisonner sur les propriétés d'objets.

Le développement de la catégorisation sociale: le courant domain-specific

Les chercheurs auxquels nous faisons référence appartiennent à un courant relativement récent (post-piagétien, en tous cas) d'étude du développement conceptuel chez l'enfant. Selon les partisans de ce courant, une partie des compétences des jeunes enfants à interpréter (et à agir sur) le monde physique et le monde social dans lesquels ils évoluent, ne sont pas le simple reflet de leurs capacités cognitives générales (capacités de raisonnement), et ne se développent pas parallèlement à ces capacités. Dans certains domaines de compétence, les enfants feraient preuve de dispositions cognitives précoces et spécifiques. Celles-ci sont soutenues par des connaissances organisées spécialisées dans l'appréhension cognitive et comportementale de ces domaines (*domain-specific*, en anglais), ces connaissances ayant les propriétés de véritables théories (naïves) sur le monde. « *D'une manière générale, une théorie naïve possède au moins quatre caractéristiques: une ontologie, un ensemble de croyances interconnectées, des lois causales spécifiques au domai-*

ne, et le recours à des inobservables pour justifier l'existence d'une catégorie... De nombreux auteurs récents ont pris le parti de décrire le développement conceptuel de l'enfant en partant de l'étude des théories dans lesquelles les concepts sont insérés. » (Thibaut, 1999; p. 361). Ainsi, les recherches se multiplient sur les théories précoces des enfants (des bébés) dans le domaine du fonctionnement psychique des humains (théories de l'esprit), dans le domaine de la biologie (distinction entre le vivant et le non-vivant, par exemple), ou dans le domaine de la physique. Cette attention aux compétences spécialisées de l'enfant humain s'inscrit dans le prolongement d'une vision modulaire de l'esprit (Fodor) à laquelle Chomski avait donné un crédit initial pour le domaine le plus spécifique de la cognition humaine: le langage.

S'agissant de la « race »: les travaux d'Hirschfeld

Classiquement, le constat de la saillance du critère de couleur de la peau (pour ne pas dire « race ») dans la catégorisation des personnes par les enfants de 3-4 ans, a été établi avec une méthodologie qui consiste à mettre l'enfant face à un matériel constitué de dessins, de photos ou de poupées, représentant des personnages à peau claire et à peau foncée, variant éventuellement par d'autres caractéristiques (sexe par exemple), et à leur demander de « *mettre ensemble ce qui va ensemble* ». Dans ces conditions, on observe généralement que les enfants utilisent très tôt le critère de la couleur de la peau pour faire des groupements. Les auteurs en concluent généralement que les enfants ont la capacité perceptive de distinguer et de grouper les personnes selon leur « race », prémices de la catégorisation raciale, une conception empiriste du développement conceptuel, en quelque sorte.

Ce point de vue est contesté par un des plus éminents représentants du courant *domain-specific*, Lawrence Hirschfeld, anthropologue et psychologueⁱⁱ, qui a réalisé un certain nombre des travaux mentionnés ci-après (dont certains en France), dans les années 1990. Son livre de référence pour notre discussion est *Race in the*

Making (Hirschfeld, 1996).

Pour lui, les catégories raciales de l'enfant sont des catégories conceptuelles, avant d'être des catégories perceptives. Si les enfants ont une conception de la « race » (et il entend montrer qu'ils en ont une), elle ne dérive pas de leurs observations, elle procède d'une préconception qui se développera et éventuellement se modifiera en fonction de l'environnement culturel.

A l'appui de cette thèse, Hirschfeld présente différents résultats expérimentaux. D'abord, et rejoignant en cela les observations d'autres auteurs, Hirschfeld met en évidence que si les enfants savent très tôt regrouper des stimulus humains en fonction de la couleur de leur peau, ils ne font pas nécessairement le rapprochement avec les catégories sociales (raciales) qu'ils connaissent, celles dont ils utilisent le nom en tous cas. Dans une recherche conduite en France et publiée il y a une dizaine d'années, Hirschfeld montre des images d'asiatiques, d'européens à peau claire, d'africains à peau foncée, de nord-africains bien typés, à des enfants de 3 ans et de 4 ans, et il leur demande (plusieurs essais) de montrer les chinois, les arabes, les blancs, les noirs, des étiquettes verbales qu'ils utilisent couramment. Les enfants de 3 ans ne font des appariements corrects que dans 17% des essais et les enfants de 4 ans dans 40% des cas. Autrement dit, les jeunes enfants savent utiliser des traits de surface comme la couleur de la peau ou d'autres traits morphologiques pour distinguer des humains entre eux, mais ils savent très mal quels traits physiques sont attachés à quelle catégorie ; la capacité de discrimination perceptive n'est pas le prérequis ou le corrélat nécessaire d'une connaissance des catégories. D'autres auteurs avaient constaté, sans les interpréter, des faits allant dans le même sens. C'est, par exemple, le cas des « *misidentifications* » souvent constatées (par exemple Aboud, 1988) chez des enfants appartenant à des groupes dominés : ainsi des enfants « noirs » de moins de 6 ans déclarent ressembler plus à une cible (poupée, photo d'un autre enfant etc.) « blanche » qu'à une cible « noire ». Ce phénomène ne fonctionnant pas de façon symétrique chez des enfants « blancs », il constitue à l'évidence un effet des rapports intergroupes dominants vs dominés dans l'auto-catégorisation ; mais ce qui peut aussi nous inté-

resser ici, c'est que ces mêmes enfants interrogés verbalement cette fois sur leur identité disent sans ambiguïté qu'ils sont des « noirs ». En d'autres termes ces enfants savent bien à quel groupe étiqueté ils appartiennent, mais ils sont plus indécis dans l'identification du caractère physique qui correspond à cet étiquetage.

Or, Hirschfeld s'est efforcé de montrer qu'au même âge, vers 3-4 ans, les enfants disposent d'un ensemble de connaissances (une théorie) sur la « race » qui :

- a) repose comme chez les adultes sur une essentialisation et une naturalisation des catégories raciales en fonction de la couleur de la peau ;
- b) concerne spécifiquement la couleur de la peau et pas d'autres caractères physiques observables et, pourrait-on penser, de même nature ;
- c) ne dérive pas empiriquement de l'observation, mais est construite verbalement dans l'interaction discursive.

Plusieurs recherches ont été conduites à l'appui de ces conjectures. En voici un exemple, décrit ici rapidement et concernant les points *a* et *b* mentionnés ci-dessus.

Les sujets sont des enfants de 3, 4 et 7 ans. Le matériel est constitué de planches sur lesquelles trois personnages sont représentés : un adulte (John) dont la couleur de la peau, le métier et la corpulence sont bien visibles (par exemple un policier noir et corpulent) associé à deux images d'enfants, chaque enfant partageant avec l'adulte deux traits de ce dernier mais pas le troisième, (par exemple un enfant corpulent, habillé en policier, mais blanc vs un enfant noir et corpulent, mais avec des vêtements d'enfant). Confrontés à une telle triade les enfants doivent répondre à trois questions :

lequel des deux enfants est l'enfant de John ?

lequel des deux enfants était John quand il était petit ?

lequel des deux enfants ressemble le plus à John ?

Certaines triades contrastent la couleur de la peau et la corpulence, d'autres, la corpulence et le métier, d'autres encore, la couleur de la peau et le métier. En répondant aux questions présentées ci-dessus, les enfants décident laquelle des trois propriétés est la plus centrale, la plus ontologique, dans l'identité des personnages. Si, avec la théorie standard, on pense que les

enfants à cet âge n'ont pas de connaissance organisée sur la catégorie de personnes représentée par la couleur de la peau, qu'ils répondent au hasard ou qu'ils s'appuient sur des indices visuels quels qu'ils soient, alors on doit s'attendre à ce que les trois critères soient utilisés de façon équifréquentielle par les sujets. Si cela n'est pas le cas, et que le critère couleur de la peau est plus fréquemment utilisé que les autres (hypothèse d'Hirschfeld), cela confèrera à cette propriété humaine un statut particulier dans la catégorisation enfantine des personnes. Les résultats montrent qu'à 4 ans la majorité des enfants interrogés par Hirschfeld témoignent par leur réponse que :

- a) selon eux, la couleur de la peau se transmet des parents aux enfants, alors que c'est nettement moins le cas d'autres caractéristiques physiques ou vestimentaires ayant pourtant la même visibilité (question 1);
- b) selon eux, la couleur de la peau est une caractéristique physique immuable au cours du développement, en tous les cas significativement plus que les autres caractéristiques physiques ou sociales observables (question 2);
- c) le caractère « couleur de la peau » ne joue pas un rôle significativement prépondérant dans le jugement de similitude entre cibles, par rapport aux autres indices visuels disponibles (question 3).

Bien plus qu'un simple critère visuel de classification parmi d'autres, la couleur de la peau semble constituer pour ces enfants une caractéristique dont ils connaissent les propriétés biologiques essentielles.

Cette recherche a été reprise à plusieurs occasions par Hirschfeld qui a mis ces répliques à profit pour vérifier que la couleur en soi (ici « noir » et « blanc », en fait) n'est pas un critère préférentiel des enfants quelle que soit la tâche (expérience avec des objets ou des animaux), ou que la formulation des questions 1 et 2 n'est pas responsable de la cohérence trouvée entre les réponses à ces deux questions, autrement dit que les enfants ne confondent pas les deux questions.

Dans d'autres recherches, Hirschfeld a testé l'hypothèse que dès 3-4 ans les enfants pensent que la « race » est une propriété possédée à la naissance et non modifiable par le contact prolongé à des individus d'une autre « race » ; les

fictionnelles utilisées expérimentalement (les scénarios racontés aux enfants) font appel à des erreurs d'attributions d'enfants à leur famille (*switched-at-birth task*) ou à l'adoption conduisant un bébé noir à grandir dans une famille blanche ou l'inverse, le tout avec un support de dessins représentant les différents protagonistes. Dès 3-4 ans les enfants n'acceptent pas l'idée qu'un enfant né avec une certaine couleur de peau puisse en changer en grandissant avec d'autres parents que les siens. La ressemblance familiale pour ce caractère est très tôt rapportée à une causalité biologique ; elle fait figure d'essence partagée.

Au bout du compte, ces travaux montrent, d'après Hirschfeld, que des enfants bien avant l'âge de 6 ans attribuent aux membres d'une même « race » (dans la terminologie adulte), des propriétés partagées qui vont bien au-delà de la similitude d'attributs observables, de l'apparence ou du faciès. Les très jeunes enfants considèrent certains traits physiques comme porteurs d'identité, et d'autres pas ; pour eux ces traits sont fixés à la naissance et hérités des parents ; pour eux, enfin, ces traits sont inaltérables, non modifiables par l'expérience sociale. Il y a là plus d'un argument à l'appui de la thèse selon laquelle une telle conception traduit de la part des enfants une théorie précoce et d'essence biologique sur la « race » : un domaine conceptuel plus qu'un principe de classification.

Conséquences et débat autour des travaux de Hirschfeld

Les travaux d'Hirschfeld soulèvent des questions de différents ordres. Écartons d'abord le soupçon de racisme que ces travaux pourraient faire peser sur l'auteur, et qu'aucun de ses contradicteurs ne lui adresse d'ailleurs, les positions du chercheur à cet égard étant bien connues dans la communauté scientifique. Pour Hirschfeld, il n'y a pas de doute que le concept de « race » n'a aucune rationalité scientifique, qu'il n'y a qu'une « race » humaine, que les partitions catégorielles utilisées par les hommes pour distinguer des « sortes d'hommes » ne correspondent à aucune entité biologique génétiquement séparable des autres, qu'aucune caracté-

téristique psychologique (trait de personnalité ou intelligence, par exemple) ne peut caractériser un groupe humain à partir du taux de mélanine dans sa peau, etc. Il dénonce le racisme latent ou les présupposés racistes contenus dans les lois américaines (*one drop rule*) etc. ; bref, Hirschfeld étudie la pensée raciale ou racialisée, il ne réifie pas le concept de « race ».

Certaines discussions concernent la validité des résultats obtenus par Hirschfeld, ou le bien fondé de leur interprétation. Ce type de dispute est la règle en psychologie, comme dans les autres disciplines scientifiques. Nous n'en prendrons qu'un exemple. En 1997 la revue *Cognition* a publié dans un même numéro une contestation des données d'Hirschfeld par Kim (1997) et la réponse d'Hirschfeld (1997). Le point de discussion portait sur la question de savoir si dans les recherches de 1995, l'utilisation de la *switched-at-birth task* (scénario de l'erreur d'attribution des bébés à leurs parents, après la naissance) permettait vraiment d'affirmer que les réponses des enfants (cf. plus haut) reflétaient un mode spécifiquement biologique de raisonnement. Hirschfeld n'a pas trop de difficulté à recenser d'autres recherches, dont les résultats convergent avec ceux de 1995, qui montrent que les enfants de 4-5 ans associent de façon assez systématique les bébés à leurs parents biologiques (*vs* adoptifs), quand les critères d'appariement sont des critères de ressemblance corporelle ; tel n'est pas le cas quand il s'agit de critères psychologiques, de critères vestimentaires ou de critères professionnels. Avant 6 ans, les enfants sont nativistes pour les caractéristiques biologiques, et environnementalistes pour les caractéristiques non biologiques. Et, rappelons-le, parmi les caractéristiques biologiques, ils sont davantage nativistes pour la couleur de la peau que pour la corpulence, par exemple.

Le débat n'est pas toujours aussi technique, et à vrai dire il est étonnant de constater que dans certains cas, les faits établis expérimentalement ne sont pas abordés ou alors de façon très lointaine et allusive. En fait, les commentateurs d'Hirschfeld s'attachent, et c'est légitime, à interroger les présupposés, la posture épistémologique, ou les tâches supposées aveugles de la démarche du chercheur mais, de façon plus difficilement acceptable, se désintéressent de son

travail empirique.

En France, la revue *L'Homme* a publié successivement un article d'Hirschfeld intitulé *La règle de la goutte de sang ou comment l'idée de « race » vient aux enfants* (en 1999), puis dans un même numéro (en 2000) un long commentaire de Georges Guille-Escuret et la réponse d'Hirschfeld. L'article-source de Hirschfeld rapportait des résultats figurant dans l'ouvrage cité plus haut sur l'opinion des enfants de 8 ans, des enfants de 12 ans et des adultes sur la couleur de la peau d'un enfant de couple mixte. Ces données montrent que la *one drop rule* (une goutte de sang noir – un antécédent dans la lignée- suffit pour qu'on soit considéré comme noir, alors que l'inverse n'est pas vrai – un noir qui a eu un antécédent blanc est considéré comme noir- règle encore en usage aux Etats-unis) absente des « théories » raciales des enfants les plus jeunes, s'installe chez l'enfant de 12 ans et fait partie des convictions de la majorité des adultes.

Le débat porte sur ce que Guille-Escuret appelle deux postulats et une impasse tactique non exprimée.

Selon Guille-Escuret, postuler l'existence de la notion de « race », face à l'inexistence de l'entité biologique correspondante, ferme la porte à une interrogation sur le mode d'existence de l'objet étudié : du coup la conception qu'en propose Hirschfeld (non pas quelque chose que la société fait, mais quelque chose qui arrive à la société) est proprement irréfutable (au sens poppérien). Deuxième postulat : les pensées de notre espèce se fondent sur des processus biologiques ; ici c'est le réductionnisme biologique qui est dénoncé, non qu'il soit illégitime, aux yeux de Guille-Escuret, mais en tant qu'il est affirmé comme postulat (*pari*) et non comme hypothèse (*essai*). Enfin, l'impasse tactique concerne l'absence dans la réflexion théorique d'Hirschfeld d'un aspect qu'il n'ignore pourtant pas : la pensée racialisée est indissociable du « traitement hiérarchique de l'autre » ; pourquoi l'architecture cognitive ne stimulerait-elle pas d'abord l'élaboration du rapport hiérarchique entre les individus ? « *La perspective évolutionniste de Hirschfeld n'exigerait-elle pas d'envisager l'inégalité d'abord, et la « race » ensuite ?* »

Enfin Guille-Escuret resitue les travaux et l'orientation d'Hirschfeld dans la tendance de l'anthropologie américaine à atomiser les traits culturels et à contribuer ainsi à leur réification. La réponse d'Hirschfeld déjà présente dans ses publications antérieures ne reprend pas tous les points. « *Ce que je suggère, c'est qu'il existe une disposition à voir dans certaines identités dont le rôle est crucial dans l'organisation du monde social, des identités naturelles de type biologique ; je suggère en outre que cette disposition est un produit de l'évolution de l'espèce humaine. En revanche, l'évolution ne nous a pas disposés à reconnaître particulièrement des identités raciales. La « race » fait plutôt partie du répertoire des catégories sociales de certaines cultures. Les enfants, curieux qu'ils sont de l'architecture du monde social, cherchent des informations sur ces catégories. Ils attribuent certaines propriétés spécifiques à certaines catégories, et d'autres propriétés à d'autres catégories. Un problème intéressant consiste à trouver quelles propriétés sont attribuées à quelles catégories* ». Et Hirschfeld prolonge cette dernière interrogation en revenant sur un des résultats mentionnés plus haut « *Les enfants américains âgés de 3 ans sont autant susceptibles de « naturaliser » la profession d'une personne que sa « race ». Les enfants de quatre ans ne naturalisent que la « race ». Pourquoi ? Parce que, selon moi, la « race », contrairement à la profession, constitue une catégorie naturalisée aux Etats-Unis* ».

On voit que le cadre interprétatif que Hirschfeld propose pour la compréhension des faits qu'il a mis au jour, est assez complexe. A le lire (et le relire), une question persiste selon moi : celle de la confusion (possible) entre les conceptions des enfants à propos de la couleur de la peau et leurs conceptions à propos de la « race ». Ce qu'Hirschfeld met en évidence sur les conceptions précoces des enfants à propos de la couleur de la peau (et pas d'autres traits physiques) constitue un faisceau de preuves en faveur de sa conception d'une théorie naïve très précoce chez les enfants en dehors de tout enseignement ou apprentissage formel. Mais cette théorie concerne la couleur de la peau, pas la « race ». Ce que répondent les enfants dans les situations où Hirschfeld les observe, ne relève pas à mes yeux d'une naturalisation de la « race » parce

qu'ils sont interrogés, et ils apportent des explications, plutôt justes, sur un phénomène naturel : la probabilité est très forte que les enfants aient la couleur de peau de leurs parents et elle est totale, qu'ils conservent cette couleur tout au long de leur vie, et quel que soit l'environnement dans lequel ils grandissent.

Une telle conception constitue une condition certes nécessaire mais pas suffisante du concept de « race ». Penser en termes de « race », c'est penser que le monde humain peut être segmenté en populations biologiques discrètes (Hirschfeld le sait et l'écrit) et, doit-on ajouter, c'est penser qu'à cette différence biologique entre les populations, correspondent systématiquement d'autres différences physiques et psychologiques entre leurs membres. A ma connaissance Hirschfeld a clairement montré que les enfants de 4 ans appliquent au marqueur « couleur de la peau » une théorie qu'ils n'appliquent pas aux autres marqueurs, mais je ne connais pas de recherche dans laquelle il ait montré qu'à cet âge les enfants, sur la base de ce critère conçoivent l'existence de catégories de populations (c'est-à-dire les « noirs », les « blancs ») et encore moins qu'ils ont des conceptions sur les autres différences (cognitives, de personnalité, etc.) que présenteraient entre elles ces populations. Clairement, pour Hirschfeld, ces compléments de la « théorie » des enfants viendront par la suite et là, sous l'influence de l'imprégnation culturelle, mais du coup, peut-on affirmer que le concept de « race » – et pas seulement le trait « couleur de la peau » – est cognitivement construit chez le jeune enfant ?

Conclusion

Il ne s'agissait pas dans ce texte d'étudier de façon systématique la question de l'automatisme éventuelle de la catégorisation ethno-raciale, mais de prendre des exemples de travaux ayant un rapport étroit avec cette question. Au-delà des débats suscités par ces travaux, et au-delà des divergences de leurs attendus théoriques, il reste qu'ils reflètent la conviction largement partagée parmi les chercheurs que la catégorisation sociale, a fortiori quand elle est construite sur la base de caractéristiques phy-

siques, est un processus profondément enraciné dans les processus d'adaptation de l'homme à son environnement social. Si l'ethnisation-racialisation des rapports sociaux trouve si facilement à s'exprimer de façon négative (ethnophobie, racisme, ségrégation) ou de façon positive (ethnophilie, multiethnisme, valorisation de la différence), c'est qu'elle prend appui sur des mécanismes psychologiques (cognitifs, conatifs et comportementaux) très précocement installés au cours du développement de l'enfant, et d'une grande disponibilité chez l'adulte. Sachant cela, la question qui se pose est celle de la façon dont l'éducation et l'organisation sociale peuvent contribuer à atténuer les effets négatifs (préjudice) de ces « dispositions » culturelles archaïques.

Comme d'autres auteurs, je n'écris le mot « race » qu'avec des guillemets, pour indiquer que ce terme français est, dans l'usage que j'en fais, un signifiant sans signifié, ou dans certains cas, un signifiant renvoyant à un signifié non conceptuel : la couleur de la peau. Bien sûr les mêmes précautions pourraient entourer l'utilisation d'autres termes, comme ethnies, par exemple.

2 Actuellement professeur au département de psychologie de l'Université du Michigan.

Références

- Aboud, F. E. (1988). *Children and Prejudice*. London : Blackwell Publishers.
- Chanouf, A. (2004). *Les influences inconscientes*. Paris : Armand Colin.
- Devine, P. G. (1989). Stereotypes and prejudice: their automatic and controlled components. *Journal of Personality and Social Psychology*, 56, 5-18.
- Fiske, S. T., & Neuberg, S. L. (1990). A continuum of impression formation, from category based to individuating processes: influences of information and motivation on attention and interpretation. *Advances in Experimental Social Psychology*, 23, 1-74.
- Guille-Escuret, G. (2000). L'enfant, la race et la hiérarchie. *L'Homme*, 153, <http://lhomme.revues.org/document16.html>
- Hirschfeld, L. A. (1996). *Race in the making*. Cambridge MA : MIT Press.
- Hirschfeld, L. A. (1997). Race, causality, and the attribution of theory-like understanding : A reply to Kim. *Cognition*, 64, 349-352.
- Hirschfeld, L. A. (1999). La règle de la goutte de sang ou comment l'idée de race vient aux enfants. *L'Homme*, 150, <http://lhomme.revues.org/document16.html>.
- Hirschfeld, L. A. (2000). Race et réductionnisme. *L'Homme*, 153, <http://lhomme.revues.org/document16.html>
- Judd, C. M., Wittenbrink, B., & Park, B. (1999). Les préjugés raciaux aux niveaux implicites et explicites. *Psychologie Française*, 44, 179-188.
- Kim J. J. (1997). Children's theory of race : a question of interpretation. *Cognition*, 64, 345-348.
- Leyens, J.-P., Yzerbyt, V., & Schadroneau, G. (1996). *Stéréotypes et cognition sociale*. Liège : Mardaga.
- Thibaut, J.-P. (1999). Le développement conceptuel. In J. A. Rondal & E. Espéret (Eds), *Manuel de psychologie de l'enfant* (pp. 344-384). Liège : Mardaga.

Faire Savoirs

n° 7 - mai 2007

Sciences humaines et sociales en région PACA



L'ethnicisation et la racisation des rapports sociaux en question

Coordination : Jean Luc Primon

étude

Gilles Frigoli

L'hébergement des demandeurs d'asile dans les Alpes-Maritimes•

thèses

Mathieu Leborgne

Le rôle des mémoires collectives dans la construction du sentiment d'appartenance territoriale. Le cas du Parc naturel régional du Verdon

Francesca Scrinzi

Migrantes et migrants dans les emplois domestiques en France et en Italie : construction sociale de la relation de service au croisement des rapports sociaux de sexe, de race et de classe

lecture

Jacques Guilhaumou

Bernard Conein, (2005). Les sens sociaux. Trois essais de sociologie cognitive. Paris : Economica

Sciences Hommes Sociétés